

Inscription dans une autre fac après avoir été exclu de sa première université

Par **Nzebo**, le 06/11/2022 à 00:37

J'ai été exclu définitivement de ma fac pour faute grave, mais j'aimerais poursuivre mes études ailleurs mais toujours en France. Ai je toujours la possibilité de m'inscrire dans une autre fac en France ?

Par **Isidore Beautrelet**, le 06/11/2022 à 11:41

Bonjour

Tout dépend de la raison de votre exclusion.

Vous pouvez toujours tenter de faire les démarches pour vous réinscrire dans une autre fac, mais à mon avis ils vont sous doute vous demander si c'est votre première inscription.

Par **Chris / Joss Beaumont**, le 08/11/2022 à 12:01

Bonjour,

Avant toute chose, cette exclusion emporte-elle d'autres sanctions ? Suivant la gravité de la faute, il est possible que des sanctions accessoires soient prononcées, comme l'interdiction de se présenter à tel ou tel diplôme pour une certaine durée.

Autre point, quel était votre avancement dans votre ancienne fac en années ? Aviez-vous validé une licence ou bien votre exclusion a-t-elle été prononcée durant votre L1/2/3 ? Si tel est le cas, il faut que vous compreniez bien que cette exclusion, au surplus pour faute grave, va nécessairement faire tâche dans votre "CV" étudiant lorsque vous allez candidater pour un Master, gardez cela à l'esprit pour ne pas être surpris.

Pour finir, sachez que les facultés se parlent et il faudra donc être totalement transparent dans le cas où une autre fac vous accepte, les exclusions définitives, surtout à la fac, ne sont

pas prononcées à la légère.